

Sujet : [INTERNET] RE : Re: PPRr Chablisien - Carte de zonage réglementaire et rapport - Viviers
De : > mairie.viviers.yonne (par Internet) <mairie.viviers.yonne@wanadoo.fr>
Date : 26/09/2025 à 10:52
Pour : "risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN" <ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr>

Bonjour madame Pinardon, j'ai pris connaissance de la carte de zonage et n'émet aucune observation particulière

Maryse COLLOBERT, Secrétaire de Mairie

MAIRIE DE VIVIERS

Tél : 03 86 75 94 46

Fax : 03 86 75 94 46

Adresse mail : mairie.viviers.yonne@wanadoo.fr

Jours d'ouverture : Lundi : 14 h - 18 h - Vendredi 08 h 12 h

Le : 22 septembre 2025 à 16:14 (GMT +02:00)

De : "risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN" <ddt-sefren-risques@yonne.gouv.fr>

À : "mairie.viviers.yonne@wanadoo.fr" <mairie.viviers.yonne@wanadoo.fr>

Cc : "BOUDIA Mimoun - DDT 89/SEFREN/URN" <mimoun.boudia@yonne.gouv.fr>

Objet : Re: PPRr Chablisien - Carte de zonage réglementaire et rapport - Viviers

Bonjour Monsieur le maire,

A la suite de mon appel téléphonique à la mairie, vous trouverez en pièce jointe de ce courriel l'ensemble des documents qui vous ont été précédemment envoyés. Ainsi, vous trouverez la version 1 de la carte de zonage réglementaire, ainsi que le rapport qui reprend l'analyse réalisée à partir de vos remarques et les conclusions associées.

Si vous n'avez pas d'observations sur cette proposition de carte V1, je vous remercie de bien vouloir me le confirmer par retour de courriel. Dans le cas contraire, je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Charline PINARDON

SEFREN/URN

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX

Tel : +33 3 86 48 42 93 - Mobile : +33 6 85 10 72 45

www.ecologie.gouv.fr

Direction Départementale des

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

Territoires de l'Yonne

Le 08/09/2025 à 16:27, risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN a écrit :

Bonjour Monsieur le maire,

Par un précédent courriel, je vous ai transmis la version 1 de la carte de zonage réglementaire, accompagnée du rapport explicatif, établis dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques de ruissellement du Chablisien.

Si vous n'avez pas d'observations sur cette proposition, je vous remercie de bien vouloir me le confirmer par retour de courriel. Dans le cas contraire, je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

--

Charline PINARDON

SEFREN/URN

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX

Tel : +33 386484100

www.ecologie.gouv.fr

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

Direction Départementale des
Territoires de l'Yonne

Le 08/08/2025 à 16:14, risques (Projets risques naturels) - DDT 89/SEFREN emis par PINARDON Charline - DDT 89/SEFREN/URN a écrit :

Bonjour Monsieur le maire,

Dans le cadre de la révision du Plan de Prévention des Risques de ruissellement du Chablisien, vous trouverez en pièce jointe de ce mail la version 1 de la carte de zonage réglementaire, ainsi que le rapport qui reprend l'analyse réalisée à partir de vos remarques et les conclusions associées.

Si vous n'avez pas de remarques sur la proposition de carte de zonage réglementaire, vous pouvez me l'indiquer par retour de mail.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou précision concernant ces documents. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

--

Charline PINARDON

SEFREN/URN
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge BP 79 89011 AUXERRE CEDEX
Tel : +33 386484100
www.ecologie.gouv.fr

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

Direction Départementale des
Territoires de l'Yonne